

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**MEDIATHEQUE L'ALPHA :
CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC LE CAJ GRAND FONT**

Direction Proximité – Médiathèque
JD / LRM
N° 2019-D-253

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** de **GRANDANGOULEME**,

- ⇒ VU, le code général des collectivités territoriales,
- ⇒ VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au président, modifiée,
- ⇒ VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD, en sa qualité de conseiller délégué, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

Considérant, l'absence de Monsieur Jacky BOUCHAUD,

- ⇒ VU, l'arrêté n°85 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER, en sa qualité de conseiller délégué, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la convention de partenariat passée entre le CAJ (centre d'animation jeunesse) Grand Font / Bel Air / Victor Hugo / La Madeleine / La Gare située Place Henri Chamarre à Angoulême et GrandAngoulême pour la médiathèque l'Alpha.

Article 2 – Dans le cadre d'une coopération autour de la promotion de la lecture et de la lutte contre l'exclusion culturelle et sociale, la convention prévoit, pour une durée de trois ans (2019 à 2021), des actions engagées et à poursuivre se traduisant par :

- Une expertise des collections et informatique du CAJ
- La formation de la référente bibliothèque, notamment sur l'accueil du tout petit
- La mise à disposition de collections
- Des temps de sensibilisation aux livres jeunesse et à la littérature
- L'intervention d'une comédienne lectrice
- La participation de l'Alpha au festival en Cages organisé par le CAJ le 13 octobre 2019.

Par ailleurs, le CAJ s'engage à faciliter la venue des habitants du quartier sur la médiathèque en relayant les différentes actions et en accompagnant les publics sur site.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 11/07/2019



CONVENTION DE PARTENARIAT
GRANDANGOULEME / CAJ GRAND FONT
Médiation sociale et culturelle

Entre

La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, domiciliée 25 boulevard Besson Bey, BP 357 - 16008 ANGOULEME cedex - et représentée par son Président, Monsieur Jean François Dauré,

Et

Le CAJ Grand Font/Bel Air/ Victor Hugo /La Madeleine/la Gare, domicilié Place Henri Chamarre - 16 000 Angoulême- et représenté par son Président, Monsieur Brunet Jean-Pierre.

Préambule

L'Alpha médiathèque de GrandAngoulême, équipement culturel ouvert depuis décembre 2015, propose à l'ensemble des publics (enfants jeunes, familles, adultes) de Grand Angoulême et du département des collections, des ressources numériques, des activités, une programmation culturelle riche et diversifiée ouverte à tous. Au-delà de sa fonction première de bibliothèque, elle est un lieu d'information, d'éducation, de sociabilisation pour des usagers éloignés de la culture et des lieux de loisirs.

La gratuité de l'offre de services et des activités défendue par GrandAngoulême favorise et facilite l'accès des populations plus défavorisées. Après 3 ans de pleine activité et d'essor, la stabilisation du fonctionnement de la structure, l'équipe de l'Alpha souhaite s'engager auprès des partenaires locaux sur des actions spécifiques de médiation sociale et culturelle comme cela avait été initié en amont de l'ouverture de l'Alpha dans le cadre du CTL (Contrat Territoire Lecture).

Le CAJ Grand Font/Bel Air/ Victor Hugo /La Madeleine/la Gare, centre social au cœur de l'action publique, associe vie citoyenne et actions programmées en reliant les individus et les collectifs. Le centre est devenu un lieu où se jouent la mixité sociale ; l'expérimentation de la différence, la confrontation des idées. C'est aussi un lieu d'ouverture qui donne la parole aux habitants, offre des espaces de discussion et de réappropriation de l'espace public avec pour corollaire les principes de laïcité.

Ses principales missions sont :

- Accueillir toute la population en veillant à la mixité sociale en un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle
- Offrir un espace d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets
- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants – usagers, des familles et des groupes informels ou des associations Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté

- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires

Article 1 : Objectif de la convention :

La présente convention a pour objectif de préciser les engagements et les contributions de chacune des parties dans le cadre d'une coopération autour de la promotion de la lecture et de lutte contre l'exclusion culturelle et sociale.

De plus, elle indique les modalités de collaboration et d'échanges au cours des trois années du partenariat.

Article 2 : Les actions engagées et à poursuivre

Les actions ont pour objet d'encourager et de soutenir la médiation en direction des populations qui ont le plus besoin d'un accompagnement à la lecture : le jeune et le très jeune public qui constituent les futurs lecteurs ; les parents, les publics en difficulté, en voie d'insertion ou empêchés.

- 1- Faciliter et conforter les actions menées par le CAJ Grand Font en matière :
 - d'accompagnement à la scolarisation,
 - d'apprentissage et de sensibilisation à la littérature jeunesse et à l'art pour les publics jeunes, les familles, les animateurs et les acteurs associatifs
 - de soutien au fonctionnement de la bibliothèque « Lire, lire là »,
 - de formation pour la référente bibliothèque.
 - De programmation culturelle grand public

- 2- Promouvoir la médiathèque, faciliter le repérage de ses services par les publics du quartier :
 - impulser et favoriser la circulation des populations du quartier de Bel Air Grand Font vers le site de l'Alpha
 - tendre vers l'autonomie des individus en permettant d'accéder librement à des offres et activités comme tout un chacun.
 - organiser des accueils spécifiques pour les publics jeunes et adultes du quartier lors dans le cadre des évènements et des activités programmées par l'Alpha

Article 3 : Suivi du partenariat et évaluation

Des rencontres et points d'étapes entre les deux partenaires (Directions et responsables des actions) seront programmés régulièrement.

Les axes d'intervention par année seront détaillés chaque année dans l'annexe 1

Un bilan annuel sera établi.

Article 4 : Durée et résiliation

La présente convention est établie pour les années 2019-2020-2021. Elle pourra être revue chaque année et chaque partie pourra mettre fin à la convention en informant le partenaire par courrier.

Fait à Angoulême le

En deux exemplaires,

Monsieur Jean-François Dauré,

Pour le GrandAngoulême

Monsieur Jean-Pierre Brunet

Pour le CAJ

ANNEXE 1

Les axes d'intervention sur l'année 2019 sont détaillés en annexe

Bibliothèque

- 6 juin 2019 : Expertise des collections assurée par Mesdames Anne Malloci et Charlotte Baron
- 6 juin 2019 : Expertise Informatique assuré par Monsieur Fathri Karmous avec pour objet l'accès et l'utilisation du logiciel PMB utilisé à la bibliothèque du CAJ .
- Formation de Madame Marianne Soupé référente bibliothèque : *en construction* sur des temps d'observations et d'informations à l'Alpha en fonction de ses disponibilités.
23 mai : premier temps de formation sur un accueil du tout petit à la Mezzanine.
- Mise à disposition des collections : prêts élargis sur 3 mois pour enrichir le fonds de la bibliothèque avec des choix de livres récents, adaptés aux thématiques développées sur le CAJ et permettant la découverte des documents de qualité

Animateurs (volet formation et pratiques de médiation du livre)

- Temps de sensibilisation aux livres jeunesse et à la littérature : Chloé Séguret (ACCES association de lutte contre l'illettrisme) et intervention d'une comédienne lectrice Léa Pelletant : rentrée septembre sur des ½ journées

Famille (rencontre, échange, sensibilisation aux livres)

- Temps de sensibilisation aux livres jeunesse et à la littérature : Chloé Séguret (ACCES) et intervention d'une comédienne lectrice Léa Pelletant : rentrée septembre sur des ½ journées

Programmation culturelle

Pour l'Alpha

- Participation au Festival en Cages organisé par le CAJ Grand Font le 13 octobre : Proposition d'installation de bibliothèque éphémère avec des temps de lecture géré par les professionnels de l'Alpha, intervention et « pestacle » de la comédienne Léa Pelletant...
- L'Alpha s'engage à privilégier l'accueil des habitants et à réserver des temps spécifiques dans le cadre de la programmation de fin d'année « Traits d'humour » (jeune public, familles, adultes)

Pour le CAJ

Le CAJ s'engage à faciliter la venue des habitants du quartier sur la médiathèque en relayant les différentes actions et en accompagnant les publics sur site

- Relais sur le volet communication
- Accompagnement des publics sur site avec des animateurs ou médiateurs